

ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROGRAMMATION 2014-2020





Données au 30 septembre 2017

Avancement fonds européens structurels et d'investissement

L'objectif thématique 4 « transition énergétique » est financé par le FEDER.

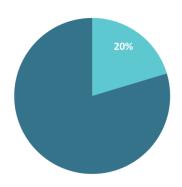
	Montants UE prévus (maquette)	Montants UE alloués (programmés)	Taux de programmation
FEDER	1 824	371	20%
FEDER Coopération territoriale européenne	407	220	54%

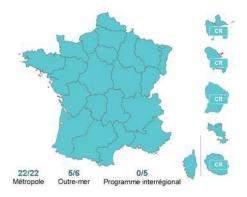
(En millions d'euros)

Focus sur le fonds européen de développement régional

(Hors coopération territoriale européenne)

27 programmes opérationnels ont financé des projets sur l'objectif « transition énergétique »





PO ayant déjà programmé au titre de l'OT 4

Taux de programmation FEDER

Maq	uette	Programmé		Nombre de projets
(millio	ns d'€)	(millions d'€)		programmés
UE	CPN	UE	CPN	
1 824	2 510	371	964	870
4 334		1 334		

^{*} CPN = contrepartie nationale

Source : autorités de gestion FEDER-FSE au 30 SEPTEMBRE 2017- hors coopération territoriale européenne.

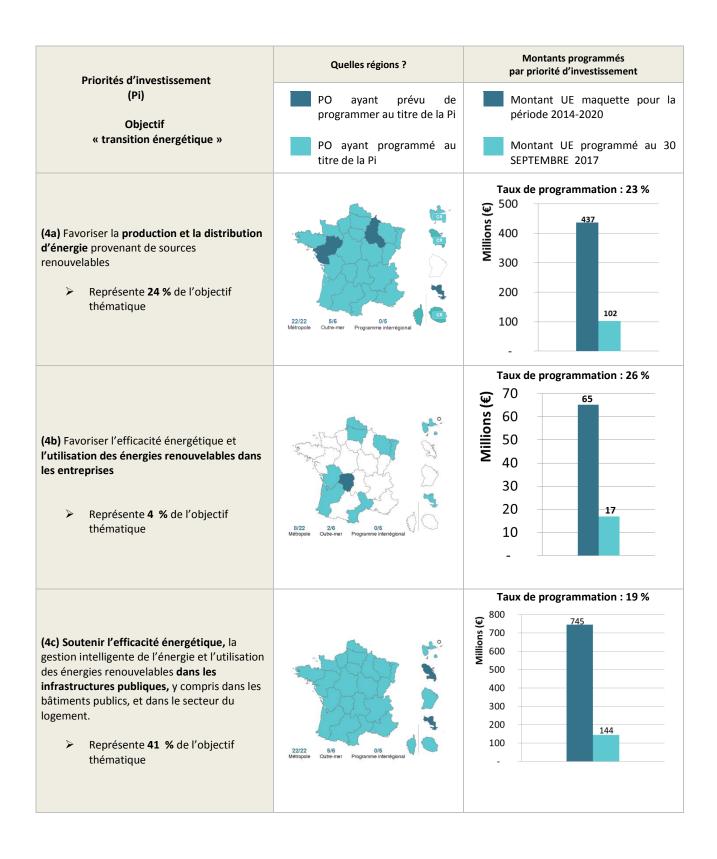
Contact: mae@cget.gouv.fr - www.europe-en-france.gouv.fr

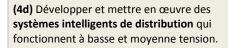




Focus sur les priorités d'investissement FEDER

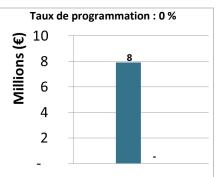
L'objectif thématique 4 « transition énergétique » compte six priorités d'investissement.





Représente 0,4 % de l'objectif thématique

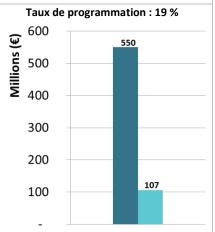




(4e) Favoriser des stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et de mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer.

Représente 30 % de l'objectif thématique

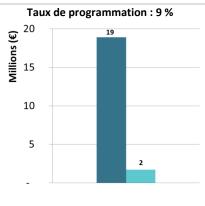




(4f) Favoriser la recherche et l'innovation concernant les technologies à faible émission de carbone et l'adoption de telles technologies.

Représente 1 % de l'objectif thématique





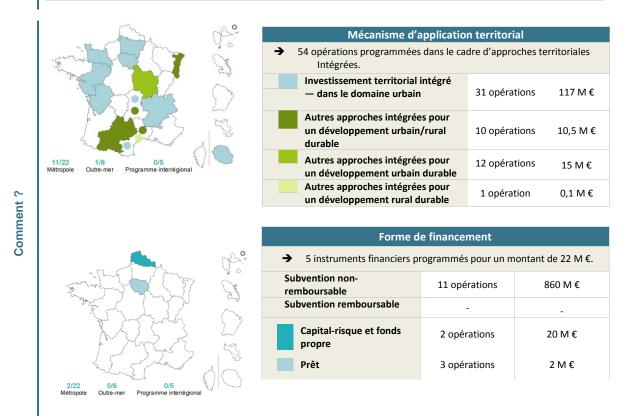
Avancement de l'objectif thématique 4 par catégorie d'intervention, par forme de financement et par type de territoire

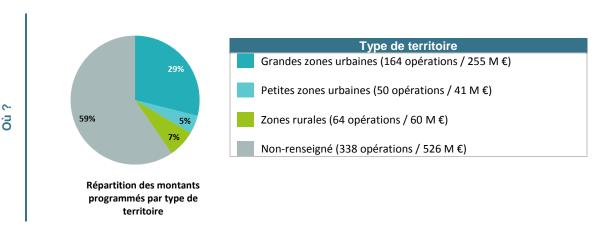
Données issues du système d'échange de données électroniques entre les États membres et la Commission européenne (SFC) **au 31 décembre 2016.**

Tous les montants sont indiqués en coût total (montant UE + contrepartie nationale).

Quoi

Principaux domaines d'intervention 1 couverts par les opérations programmées au titre de l'OT 4 Rénovation en vue d'accroitre l'efficacité énergétique du parc de logement existant, projets de démonstration et 185 opérations 244 M € 61% actions de soutien du montant 140 opérations Energies renouvelables : énergie de biomasse 202 M € total programmé 32 opérations 104 M € Infrastructures et promotion des transports urbains propres





¹ Catégorie d'intervention : nomenclature issue du <u>règlement d'exécution n°215/2014</u>, spécifiant le type de projet sélectionné et utilisée pour les statistiques de l'UE.

Source : SFC (Commission européenne) au 31 décembre 2016. Cette analyse n'inclut pas la coopération territoriale européenne.